

Accès santé : le PASS

Parcours d'accès spécifique santé

- **Sciences médicales** : 175 places
- **Sciences pharmaceutiques** : 65 places
- **Odontologie** : 47 places
- **Maïeutique** : 24 places
- **Kinésithérapie** : 40 places
- **Ergothérapie** : 16 places

(Nombre de places à la rentrée 2024)



» En bref

- **750 places** en PASS (rentrée 2025)
- 50% des admissions en filières de santé (50% pour les LAS)
- Une équipe pédagogique par unité d'enseignement (UE)
- Des cours magistraux dispensés par un enseignant présent dans un amphithéâtre (à Nancy) et « vidéo transmis » dans l'amphi Bridoux (à Metz)
- Des enseignements dirigés

Au programme

- Une majorité d'**enseignements axés sur la santé** (Biochimie, Chimie, Biologie cellulaire...) et des **cours suivis obligatoirement dans les six filières** de santé
- Une **UE mineure** (100 à 120 h réparties sur les 2 semestres ; 12 ECTS) facilitant une éventuelle réorientation en licence
- Un module de **préparation aux oraux**
- Un **module d'anglais** (20 h)

Épreuves

Épreuves écrites (en décembre et mai) :

- À l'issue du premier groupe d'épreuves, 50% des étudiants seront directement admis.
- Les autres étudiants (avec une note "seuil" à définir par l'université) passent le second groupe d'épreuves (les oraux).

Épreuves orales (mai-juin) :

- À l'issue des oraux, le reste des étudiants sera admis. Ces oraux portent sur les compétences transversales.

En cas de réussite, le choix de la filière de santé se fait en fin d'année en fonction des résultats obtenus aux épreuves pour toutes les filières.

Atouts +++

L'association « **Tutorat Santé Lorraine** » : Elle propose aux étudiants de PASS et LAS :

- Une **semaine d'accueil**, animée par les étudiants tuteurs, la « **Tut'** rentrée »
- Du **tutorat** organisé à Bridoux et à Brabois, assuré par les étudiants des années supérieures, sous forme de **colles régulières** et corrigées et de deux « **examens blancs** »

Des réorientations possibles (voir au verso)

Choix obligatoire (sur Parcoursup) **d'une UE mineure** (15% du volume de la formation) **parmi ces 8 disciplines :**

- Chimie
- Droit
- Économie
- Informatique
- Physique
- Sciences pour la santé
- STAPS
- Sciences de la vie

Le PASS, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac général, avec, de préférence, les spécialités sciences de la vie de la terre et/ou physique - chimie
- Je suis autonome et organisé-e dans mon travail
- Je suis capable de produire un travail intense et régulier

OÙ ?

- à **Nancy**, campus **Brabois-Santé**
- à **Metz**, campus **Bridoux**



Le PASS, et après ?

Il n'est pas possible de redoubler.

À l'issue du PASS, il y a donc **trois cas de figures** pour l'étudiant :

- 1. Il réussit les épreuves d'admission et valide son année :** il entre en 2e année de santé ; la réussite à l'UE mineure permet une admission de droit en 2e année de la licence correspondante.
- 2. Il valide son année (acquisition de 60 ECTS), mais n'est pas admis en 2e année de santé.** Il peut alors prétendre à entrer (après examen de dossier) :
 - Soit en licence 2 (2e année de licence) ;
 - Soit en L.AS2 (2e année de licence avec accès santé), dans n'importe quelle mention, avec une 2e chance d'accès en filière de santé (à noter, qu'il pourra, s'il le préfère, tenter sa 2e chance en L.AS3) ;
 - Soit en licence 1 (1re année de licence), via la plateforme d'admission post-bac (Parcoursup : attention aux dates ! Généralement de la mi-janvier à la mi-mars).
Attention : pas de redoublement possible en L.AS1.
- 3. Il ne valide pas ses 60 ECTS :** il doit se réorienter et repasser par la plateforme d'admission post-bac pour une inscription en L1 ou BUT1 (Parcoursup : attention aux dates ! Généralement de la mi-janvier à la mi-mars).



Zoom sur ... Les L.AS1

- **Licences générales**, proposant **dès la 1re année**, une **UE mineure santé** (environ 180 h, 18 ECTS), **à distance**, en vue d'un accès aux filières de santé, avec 8 demi-journées de regroupement prévues sur le campus Brabois-Santé
- **Admission :** via Parcoursup (de préférence avec des spécialités de terminale adaptées au choix de la licence envisagée)
- **En 2025 :** 282 places en LAS1 (30% des admissions en filières de santé)
- **50 %** des étudiants seront admis au 1er groupe d'épreuves et idem pour le 2e groupe, sous réserve de franchir une note seuil à définir par le jury universitaire (tout comme pour le PASS)

NB :

- *Toutes les licences de l'université de Lorraine, à l'exception de la licence LEA, proposent un accès santé en 2e ou 3e année (L.AS2 et L.AS3)*
- *Capacité d'accueil limitée en L.AS2 et L.AS3 Sciences pour la santé*

Les L.AS1* à l'UL

- **STAPS**, à Metz et à Nancy
- **Informatique**, à Metz et à Nancy
- **LLCER – Allemand**, à Metz
- **Portail Physique-Chimie**, à Metz et à Nancy
- **Mathématiques**, à Metz et à Nancy
- **MIASHS**, à Nancy
- **Sciences de la vie**, à Metz et à Nancy
- **Sciences pour la santé**, à Nancy

**sous réserve*

Pratique

- **Admission**
www.parcoursup.gouv.fr
- **Une question sur le PASS ?**
pass-contact@univ-lorraine.fr
- **Une question sur les L.AS1 ?**
pass-las-contact@univ-lorraine.fr



Infos PASS / LAS
u2l.fr/acces-sante



u2l.fr/inscriptions